

Ordre du jour

- 21-05-01 19 h 00 **Ouverture de l'assemblée**
- 21-05-02 19 h 02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 21-05-03 19 h 05 **Adoption et suivi des procès-verbaux des assemblées régulières des 29 mars et 29 avril 2021 et de l'assemblée spéciale du 29 avril 2021**
- 21-05-04 19 h 10 **Présentation du projet de la grande murale (rue d'Aiguillon)**
- 21-05-05 19 h 25 **Période du conseiller municipal – Jean Rousseau**
- 21-05-06 19 h 45 **Première période de questions du public**
- 21-05-07 20 h 00 **Résolutions**
- Résolution proposition plantations d'arbres de la Ville de Québec
 - Résolution déminéralisation et aménagement des rues partagées
 - Résolution sur la prise de position CQSJB par rapport au projet du 3^e lien tel qu'il est présenté
 - Résolution sur les outils disponibles pour encadrer la problématique de vols de vélos
 - Résolution sur la tenue des assemblées du conseil de quartier
 - Résolution sur le calendrier des séances du CQSJB
- 21-05-08 20 h 20 **Deuxième période de questions du public**
- 21-05-09 20 h 30 **Points d'information**
- Suivi Projet sur la sécurité routière
 - Suivi Église SJB
 - Sondage complété concernant le bruit sourd
 - SDC du Faubourg
 - Graffitis et trousse de nettoyage
- 21-05-10 21 h 00 **Trésorerie**
- État des finances
 - Résolution relative au budget de fonctionnement
 - Résolution relative à une dépense Sécurité routière
 - Paiement de la secrétaire de rédaction pour les PV d'avril 2021
- 21-05-11 21 h 10 **Divers**
- 21-05-12 21 h 15 **Levée de l'assemblée**

21-05-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Mélissa Coulombe-Leduc constate le quorum et ouvre la réunion à 19h03.

21-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Mélissa Coulombe-Leduc fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC APPUYÉE PAR MME MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Correction au point Adoption et suivi du procès-verbal du 29 avril 2021 :

- Adoption et suivi des procès-verbaux des assemblées régulières des 29 mars et 29 avril 2021 et de l'assemblée spéciale du 29 avril 2021

Ajouts au point Trésorerie :

- Résolution relative au budget de fonctionnement
- Résolution relative à une dépense Sécurité routière

Ajout à Points d'information :

- Graffitis et trousse de nettoyage

Adopté à l'unanimité.

21-05-03 Adoption et suivi des procès-verbaux des assemblées régulières des 29 mars et 29 avril 2021 et de l'assemblée spéciale du 29 avril 2021

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR M. ALEKSANDRE LESSARD, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 29 mars 2021 tel quel.
Adopté à l'unanimité.

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée spéciale du 29 avril 2021 tel quel. Adopté à l'unanimité.

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR MME ROSE SAVARD-PAQUET, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 29 avril 2021 tel quel. Adopté à l'unanimité.

21-05-04 Présentation du projet de la grande murale (rue d'Aiguillon)

Mme Micha Horswill et Mme Gab Doucet présentent le projet.

Mme Gab Doucet, artiste, ses inspirations pour la murale. Sa réflexion a commencé pendant la pandémie alors qu'elle se sentait un peu déprimée. Elle trouvait que la murale serait une belle opportunité d'offrir quelque chose de beau à la collectivité. Dans ce processus, elle s'est demandé ce qui lui faisait du bien en ces temps difficiles. Elle mentionne un poète montréalais, M. Frédéric Gingras qui écrit des phrases toutes simples, petits messages sur Instagram, des messages de douceur, de bienveillance, d'ouverture comme par exemple « je trouve ça beau ta façon d'être toi », « je te respecte dans ta différence ». Des messages assez généraux, pas nécessairement engagés qui font un clin d'œil au film Amélie Poulain. C'est dans cette optique qu'elle a envisagé le projet. Mme Gab Doucet est peintre, elle travaille beaucoup la couleur, son travail est assez

« punché ». Elle veut mélanger des messages de douceur et de bienveillance avec un visuel coloré ludique et joyeux. Une œuvre à la fois comique et poétique.

Mme Micha Horswill a grandi dans le quartier. Derrière chez elle, elle a la vue sur un mur du stationnement de Desjardins. Le propriétaire du mur n'est pas Desjardins, mais un promoteur et celui-ci est d'accord avec un projet de murale en se gardant un droit de veto sur le croquis. Mme Horswill a mesuré le mur (105 m²). Elle s'est aussi fait proposer des artistes mais la plupart ont déjà des murales dans le quartier. Elle a donc pensé à Mme Gab Doucet afin d'amener une plus grande diversité artistique dans le quartier. Elle s'est aussi entretenue avec l'organisme montréalais MU. À Montréal, tous les projets de murale passent d'abord par eux et ils aident les artistes à trouver des financements pour leurs projets.

Mme Micha Horswill mentionne la nécessité de s'affilier avec un organisme pour gagner en crédibilité et ultimement, obtenir du financement. Elle présente la projection du budget pour un total de 13 000\$ dans sa version conservatrice.

Ils demandent un appui symbolique au conseil de quartier.

Mme Nadia Mohammed-Azizi propose de partager avec Mme Micha Horswill, le projet de la murale réalisée par McGrou pour la Coopérative d'habitation La Fameuse qui a été financé, entre autres, par le programme de la Ville de Québec.

M. Jean Beaulieu, résident du quartier, propose de partager la location d'un élévateur, car il en loue un chaque année pour l'entretien de son immeuble. Il mentionne aussi avoir accès à des rabais.

Le conseil de quartier va faire parvenir une résolution d'appui au projet à la suite de la séance de juin.

21-05-05 Période du conseiller municipal – Jean Rousseau

M. Jean Rousseau salue l'initiative présentée. Il mentionne qu'avec l'arrivée du beau temps, les travaux routiers commencent. La côte d'Abraham sera fermée entre les rues Sainte-Geneviève et Saint-Augustin du 31 mai au 7 juin dans le cadre de travaux préparatoires au tramway. La rue Dorchester deviendra à 4 voies à double sens afin de permettre à la rue de la couronne de devenir la voie de passage du tramway. Pour les travaux sur la côte d'Abraham, les travaux seront dans le bas de celle-ci, les véhicules seront donc détournés.

Concernant ces travaux, M. Rousseau a demandé plus d'informations concernant les entraves aux tiers (voie de contournements). Lorsqu'il les aura, il les partagera avec le conseil.

Il y avait un budget pour le verdissement et la déminéralisation pour les propriétaires, une enveloppe de 120 000\$. Il n'y a aucun projet qui a été présenté dans notre quartier. Le plus près est celui du Centre culture et environnement Frédéric Back qui travaillera à déminéraliser le terrain avant. Le comité de citoyens de Saint-Sauveur a obtenu un montant de 13 000\$ pour le verdissement de terrains résidentiels du quartier et la déminéralisation du stationnement du service d'entraide basse-ville.

La Ville a commencé la distribution de barils de récupération d'eau de pluie. M. Jean Rousseau avait d'ailleurs déjà fait un avis de proposition dans ce sens qui avait été rejeté. Ce sont des barils alimentaires de 250 litres équipés de filtre à la surface, un tuyau pour le trop-plein et un robinet

au bas. Ils sont au faible coût de 25\$, mais le citoyen doit faire les démarches préalables, il ne peut pas simplement aller acheter un baril.

Les rues partagées vont être de retour dans le quartier. La vitesse y est limitée à 20 km/h. Les piétons et cyclistes peuvent occuper la rue et les automobilistes doivent ralentir. L'expérience est répétée dans notre quartier sur St-Gabriel et des Zouaves. Ce sont des lieux où lorsqu'il y a des voitures, l'espace est limité.

Cette année encore, la rue St-Jean sera piétonne entre les rues Turnbull et Honoré-Mercier les vendredis de 17h15 à 21h00 et les samedi et dimanche de 11h00 à 21h00. La fermeture de la rue forcera le parcours 807 être redirigé. Il va tourner sur la rue des Érables pour ensuite poursuivre jusqu'au carré d'Youville (perte de deux arrêts sur le chemin Ste-Foy).

M. Jean Rousseau mentionne de nouvelles plaintes pour le 69 rue St-Jean, propriété de M. Murray. Un site suspecté d'hébergement touristique illégal, où il y a eu également de la coupe d'arbres illégale pour créer un stationnement à l'arrière pour la clientèle. M. Jean Rousseau invite à la vigilance, si des citoyens assistent à des va-et-vient il ne faut pas hésiter à porter plainte.

Concernant les bruits sourds entendus depuis l'imposition du couvre-feu, ceux-ci proviendraient de l'usine Papiers White Birch. Des améliorations devront être apportées.

Concernant le 3^e lien, plusieurs conseils de quartier ont été sollicités à participer à une manifestation vendredi dernier. Le projet de 3^e lien tel que présenté est un tunnel avec une portion de transport collectif, mais essentiellement un projet autoroutier qui sortirait sur Honoré-Mercier. M. Jean Rousseau rappelle que lors des audiences du BAP, il avait dit que s'il y avait un 3^e lien, il devrait être exclusivement pour le transport collectif et qu'il privilégierait un mode métro. Il est inconcevable d'avoir une autoroute qui débouche au centre-ville. Ce projet devrait contribuer à l'offre de transports collectifs.

21-05-06 Première période de questions du public

M. Louis Dumoulin demande si la campagne contre l'agrile du frêne se poursuit et si oui, dans quel cadre? M. Jean Rousseau mentionne qu'il n'a pas encore traité les questions envoyées par M. Louis Dumoulin à la fin de la semaine précédente concernant l'agrile du frêne, la présence de tours de communication au sommet de certains édifices, l'offre de services de soins de santé ainsi que l'avenir des cliniques sans rendez-vous. Cependant, il y répondra quand il aura obtenu les informations.

M. Louis Dumoulin demande s'il y a du nouveau concernant le dossier de l'hébergement touristique même si le tourisme a beaucoup diminué dans les derniers 14 mois. M. Jean Rousseau confirme que l'hébergement touristique se poursuit et ce, malgré la pandémie. Il rappelle que le gouvernement du Québec permet au citoyen de faire de l'hébergement touristique jusqu'à 120 jours lorsqu'il s'agit de sa demeure principale, ce qui rend le contrôle de celui-ci assez difficile. La Ville demande aux citoyens qui portent plainte de prouver par des photos et saisies d'écran les lieux qui ne respectent pas la législation. Le fardeau de la preuve est au citoyen. La Ville prépare une libéralisation des espaces pour l'hébergement touristique, de définir des zones où il pourrait y avoir davantage d'hébergement touristique. Une fois fait, le recul en arrière sera difficile. L'hébergement touristique risque de reprendre de plus belle cet été.

M. Aleksandre Lessard fait part d'un avis d'eau non potable contaminée à la bactérie E. coli affichée par sa propriétaire et questionne si quelqu'un était au courant de cette problématique. M.

Jean Rousseau demande qu'on lui envoie l'information complète afin qu'il puisse s'informer davantage sur la question.

M. Louis Dumoulin demande en quoi les antennes sont différentes des installations de ventilations sur les toits. M. Jean Rousseau lui explique que les antennes relèvent du fédéral et non du municipal et on tente de les cacher. Le 5G amène un enjeu d'aménagement du territoire.

M. Daniel Leclerc fait part d'un extrait de communiqué afin de répondre à une question de M. Louis Dumoulin concernant les nouveautés des rues partagées.

« Les rues partagées plus vertes et animées pour l'été

Fortes du succès de l'an dernier, 18 rues partagées seront aménagées dès le début du mois de juin. Les rues partagées permettent une saine cohabitation de tous les usagers de la route sur la voie publique. La vitesse automobile y est limitée à 20 km/h et piétons et cyclistes peuvent occuper la rue.

En nouveauté cette année, des bacs à fleurs, des œuvres marquées au sol, des placettes éphémères et du mobilier urbain seront aménagés pour permettre aux passants de profiter des lieux en toute sécurité.

Depuis le début de la semaine, des équipes de la Ville ont commencé le marquage au sol dans l'ensemble des rues partagées et l'installation du mobilier urbain devrait être complétée dans les prochaines semaines. »

21-05-07 Résolutions

➤ Résolution : Proposition plantations d'arbres de la Ville de Québec

Résolution CA-21-36

Résolution plantation d'arbres – Vision de l'arbre 2015-2025

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec a adopté la Vision de l'arbre 2015-2025 afin de mettre de l'avant les multiples bienfaits de la forêt urbaine ;

CONSIDÉRANT QUE le quartier Saint-Jean-Baptiste est le quartier possédant le plus faible indice de canopée de la Ville de Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le quartier SJB fait face à une problématique d'îlots de chaleur ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec prévoit planter seulement 12 arbres dans le quartier SJB à l'été 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs arbres ont été abattus dernièrement dans le quartier sans avoir été remplacés ;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement choisi pour la plantation d'arbre dans SJB est en grande partie dans les secteurs présentant déjà plusieurs arbres plutôt que ceux grandement minéralisés (nord de la rue Saint-Jean) ;

CONSIDÉRANT QUE la raison invoquée par la ville de Québec pour justifier ce faible nombre d'arbres plantés est le manque d'espace ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier a été très proactif dans la vision d'aménagement et de verdissement du quartier ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier a transmis un document à la Ville de Québec afin d'inventorier les endroits propices à la plantation et de proposer des stratégies de verdissement pour le quartier ;

SUR PROPOSITION DE MME ROSE SAVARD-PAQUET DÛMENT APPUYÉE PAR MME CLAUDIA NGUYEN, le Conseil de quartier de SJB trouve largement insuffisant le nombre prévu d'arbres plantés dans le quartier Saint-Jean-Baptiste et réclame que le quartier SJB fasse l'objet d'un verdissement plus important vu ses caractéristiques et prédispositions.

Adopté à l'unanimité.

M. Louis Dumoulin suggère d'ajouter des arbustes à la proposition. Mme Maggy Desgagnés rappelle qu'il s'agit d'un politique de l'arbre, mais que dans la résolution qui concerna la déminéralisation on considère la plantation d'arbustes également.

➤ Résolution : Déminéralisation et aménagement des rues partagées

Résolution CA-21-37

CONSIDÉRANT que le quartier Saint-Jean-Baptiste est le quartier avec le plus faible indice de canopée de la Ville de Québec, avec 10%;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec entend planter 790 arbres dans l'arrondissement Cité-Limoilou et que, de ce nombre, seulement 12 arbres seront plantés dans le quartier Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT que la raison évoquée afin de justifier le nombre infime d'arbres à planter dans le quartier Saint-Jean-Baptiste est le manque d'endroits propices pour planter sans déminéraliser;

CONSIDÉRANT que dans sa Vision de l'arbre 2015-2025 la Ville de Québec mentionne que l'objectif est d'atteindre un indice de canopée de 15% dans le quartier Saint-Jean-Baptiste d'ici 2025;

CONSIDÉRANT que l'indice de canopée du quartier Saint-Jean-Baptiste était de 10% en 2015 et est toujours autour de 10% en mai 2021;

CONSIDÉRANT que l'indice de canopée du quartier Saint-Jean-Baptiste pourra difficilement atteindre l'objectif de 15% sans faire objet de projets de déminéralisation au préalable;

CONSIDÉRANT que le quartier Saint-Jean-Baptiste est un quartier où les îlots de chaleur sont omniprésents et où le sol est majoritairement imperméable;

CONSIDÉRANT que les bienfaits de la déminéralisation sur la santé publique, les changements climatiques, la biodiversité et le processus de verdissement sont connus et prouvés;

CONSIDÉRANT que plus de 40 endroits à déminéraliser ont été pointés par les citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste dans le cadre du LAB des rues conviviales;

CONSIDÉRANT que dans sa Vision de l'arbre 2015-2025 la Ville de Québec mentionne vouloir investir dans la formation, la recherche et le développement afin d'être un chef de file dans l'aménagement et la construction de sites propices à la plantation et à la longévité des végétaux;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec a des objectifs ambitieux d'augmentation de la canopée ainsi que plusieurs projets de déminéralisation en cours, mais que malgré cela, le quartier Saint-Jean-Baptiste ne semble pas en bénéficier;

SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER D'UMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU de demander que le quartier Saint-Jean-Baptiste fasse objet de déminéralisation en passant notamment par :

- L'ajout de saillies de trottoir garnies de végétaux et/ou d'arbres aux endroits où cela est possible.
- L'ajout d'ouvrages de biorétention en bordure des rues, améliorant la perméabilité du sol et ainsi la gestion des eaux de ruissellement.
- La mise en place de projets LAB des rues conviviales dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Adopté à l'unanimité.

➤ Résolution : Prise de position CQSJB par rapport au projet du 3^e lien tel qu'il est présenté

Résolution CA-21-38

Résolution sur le réseau express de la Capitale (REC)

Le CQSJB émet de sérieuses réserves selon les informations actuellement disponibles sur le réseau express de la capitale (REC) présenté par le gouvernement provincial le 17 mai 2021.

Considérant que les principes de développement durable tel que la densification, l'augmentation de l'utilisation du transport actif et collectif et le verdissement sont une priorité pour le CQSJB.

Considérant que le projet présenté est une autoroute avec des voies réservées et que le REC prévoit en plus l'ajout de 100 km de voies réservées sur le réseau autoroutier de la Capitale, l'étalement urbain et l'utilisation de la voiture sont favorisés.

Considérant que la qualité de vie des citoyens des quartiers centraux risque d'être affectée négativement par la circulation de transit ainsi que par la pollution atmosphérique et sonore. Considérant que les milliards de dollars pour ce projet pourraient être investis autrement.

Le CACQSJB déplore que le projet ait été annoncé sans aucune consultation des quartiers centraux, et ce, malgré l'impact non négligeable que le projet aura sur la qualité de vie de leurs habitants.

SUR PROPOSITION DE MME MAGGY DESGAGNÉS D'UMENT APPUYÉE PAR MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC, IL EST RÉSOLU que le quartier Saint-Jean-Baptiste s'oppose au projet dans sa forme actuelle comme celui-ci ne favorise pas les principes de développement durable et ne tient pas compte de l'impact sur la qualité de vie dans les quartiers centraux.

Adopté à l'unanimité.

➤ Résolution : Sur les outils disponibles pour encadrer la problématique de vols de vélos

Maintenant, les voleurs entrent même dans les cabanons (en plus des balcons et des cours arrière).

Résolution CA-21-39

Le CACQSJB est préoccupé par la prolifération des vols de vélos dans le quartier alors que les voleurs sont de plus en plus audacieux et intrusifs quand vient le temps d'effectuer leur larcin. Donc,

Considérant que le nombre de vol de vélo est en forte hausse à Québec et dans le quartier St-Jean-Baptiste depuis 1 an, passant, pour la Ville de Québec, de 500 à 600 en 2020 ;

Considérant que les statistiques de vols de vélos ne représentent qu'une petite partie des vols car la majorité des vélos volés ne sont pas rapportés volés ;

Considérant que, selon plusieurs citoyens, les forces de l'ordre ne semblent pas prendre cette problématique au sérieux ;

Considérant que des outils, comme Garage 529, existent pour enrayer les vols de vélos ;

Considérant que ces outils sont efficaces contre le vol de vélo ;

Considérant que le SPVQ n'a pas d'échéancier pour évaluer les outils pour contrer les vols de vélos ;

Considérant qu'une ville qui veut promouvoir le transport actif se doit d'être proactive face aux vols de vélos ;

SUR PROPOSITION DE M. ALEKSANDRE LESSARD D'UMENT APPUYÉ PAR M. STEEVE BRILLANT, nous demandons que la Ville et le SPVQ se dotent d'un plan d'action concret avec échéancier pour permettre aux citoyens de pouvoir retracer leurs vélos volés.

Adopté à l'unanimité.

➤ Résolution : Tenue des assemblées du conseil de quartier

Résolution CA-21-40

Résolution sur la tenue des assemblées du conseil de quartier (virtuelles et en personne)

ATTENDU QUE les mesures sanitaires liées à la pandémie ont contraint les conseils de quartier à tenir leurs rencontres exclusivement en ligne;

ATTENDU QU'en juillet 2020, avant même de tenir sa toute première rencontre virtuelle, le Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste avait tenu une rencontre physique, mais à huis clos afin de se conformer aux exigences sanitaires de l'époque;

ATTENDU QU'au cours de cette rencontre avait été prise la résolution CA 20-28 demandant à la Ville de rendre possibles des rencontres à la fois physiques et virtuelles;

ATTENDU QUE le conseil de quartier n'a toujours pas reçu de réponse à cette requête;

ATTENDU QUE l'on a pu observer avec les rencontres virtuelles que le public n'était absolument pas le même que lors des rencontres d'avant pandémie;

ATTENDU QUE le Conseil municipal comme les conseils d'arrondissements ont eu l'occasion de moduler les règles concernant leurs rencontres, s'adaptant aux aléas des règlements sanitaires, sans laisser cette latitude aux Conseils de quartier;

ATTENDU QUE, hors de toute considération de santé publique, il peut arriver que le quorum ne soit pas réuni du simple fait d'un problème de dernière minute nécessitant qu'un ou plusieurs membres du CA se retrouve(nt) empêché(s) de se déplacer;

ATTENDU QU'il en est de même pour les résidents, notamment en hiver

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉ PAR MME LUDIVINE PIACENTILE, il est demandé à la Ville de réviser le Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier afin de permettre en temps ordinaire la tenue d'une rencontre à la fois physique et par visioconférence

Adopté à l'unanimité.

M. Daniel Leclerc rappelle que le règlement va être révisé de toute façon l'automne prochain.

➤ Résolution : Calendrier des séances du CQSJB

Résolution CA-21-41

Résolution relative au calendrier des rencontres 2021-2022

ATTENDU QUE les rencontres publiques du Conseil de quartier ont été fixées au 4^e lundi du mois par la résolution CA 20-26 de juillet 2020;

ATTENDU QUE le 4^e lundi de décembre se trouve chaque année durant une période de congés et que le 4^e lundi de mai 2022 est un jour férié;

ATTENDU QUE l'année 2021 est un peu bouleversée en termes d'actualités et que l'année 2020 a été perturbée par les mesures sanitaires liées à la pandémie;

SUR PROPOSITION DE M. ALEKSANDRE LESSARD, DUMENT APPUYÉE PAR MME CLAUDIA NGUYEN, IL EST RÉSOLU

- que le conseil de quartier se réunira généralement le 4^e lundi du mois de septembre 2021 à juin 2022, à l'exclusion de décembre 2021 et mai 2022 où la date sera changée
- qu'une réunion publique pourrait se tenir fin août 2021 si le besoin s'en faisait sentir;
- que les rencontres préparatoires des administratrices et administrateurs se tiendront si besoin une semaine plus tôt.

Adopté à l'unanimité.

21-05-08 Deuxième période de questions du public

M. Jean Rousseau rappelle qu'il a fait la demande au bureau de projet pour qu'il présente le projet de tramway. Ils ne viendront donc pas avant l'été. Considérant la gestion des chantiers de l'été, ils ne sont pas prêts pour faire une présentation, mais celle-ci est simplement reportée à plus tard.

21-05-09 Points d'information

➤ Suivi Projet sécurité routière

Dans le cadre de la stratégie routière de la Ville, ils ont accordé des subventions aux conseils de quartier pour des projets. Pour Saint-Jean-Baptiste, le projet était de diffuser un sondage pour identifier les meilleures actions de sécurité routière à mener dans le quartier. Le sondage fait en collaboration avec *Accès transport viable* est en ligne. Il est disponible via les pages Facebook du conseil et du Faubourg. Il existe aussi une version papier pour les personnes moins connectées. Des copies papier du sondage ainsi que du matériel promotionnel de la Ville ont été déposées à différents points du quartier, dont la Bibliothèque et l'Intermarché. Les gens ont jusqu'au 11 juin pour le remplir, le conseil espère rejoindre au moins 300 personnes. « À Québec, on dit oui à la courtoisie » est le slogan de la campagne faite par la Ville.

➤ Suivi Église SJB

Il n'y a rien de nouveau malheureusement. Nous sommes en attente. Il n'y a pas de nouvelle des suites de la dernière rencontre à ce sujet.

➤ Sondage complété concernant le bruit sourd

Le CQSJB a procédé à un sondage sur une période de 48h afin d'identifier (avec les codes postaux) qui entendait le bruit sourd afin de tenter de le cartographier. Le CQSJB a ensuite communiqué les résultats à la Ville et cela a aidé à l'enquête. 108 répondants l'entendaient pour la plupart vivant plus près de la falaise ou dans l'Est du quartier. Divers propriétaires d'immeuble ont été contactés par la Ville pour apporter des correctifs à leur ventilation. La Ville a souligné comme une bonne pratique la démarche du conseil de sonder les citoyens et de leur envoyer les résultats. M. Jean Rousseau salue également l'initiative et invite à la répéter pour d'autres problématiques.

➤ SDC du Faubourg

La rue piétonne sera annoncée officiellement le lendemain. Le vendredi a été ajouté à la demande des restaurateurs. Elle sera mise en place dès la première fin de semaine de juin jusqu'au 12 septembre.

Le quartier aura officiellement son marché public « Le p'tit marché SJB » sur le parvis de l'église, les samedis du 12 juin au 9 octobre, tout dépendant des récoltes. Il y aura 17 exposants qui s'alterneront, certains permanents, d'autres sporadiques. Certains commerçants de la rue y exposeront également.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc demande si tous les commerces ouvrent avec la zone orange. Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon affirme que oui, mais à des dates différentes (sauf pour Le Projet qui termine des rénovations) et avec effectifs réduits, car il y a un enjeu pour les restaurants pour trouver de la main-d'œuvre.

M. Louis Dumoulin demande s'il y aurait plus de supports à vélos et plus de bancs sur la rue.

Pour ce qui est des racks à vélos, on lui confirme que oui, mais pour ce qui est des bancs, certains commerçants ne veulent pas de bancs sur leur façade, car ils veulent installer des terrasses.

Un compteur de vélos a été installé devant le Cantook pour une étude de faisabilité d'un projet de voie cyclable.

M. Jean Rousseau mentionne que pour avoir davantage de bancs publics, il faut le demander au 311 et le mettre en copie pour faire bouger les choses plus rapidement.

Les boîtes à fleurs au passage Olympia et sur le parvis de l'Église seront installées dans les prochains jours.

➤ Graffitis et trousse de nettoyage

Concernant les rues qui sont nettoyées par Graffcity cette année, ils en nettoient 4 par arrondissement, dont une dans notre quartier, soit la rue Lavigueur entre les rues Philippe-Dorval et Olivier-Robitaille. Si un édifice a un problème de graffitis, il faut les contacter ou aller à la quincaillerie du quartier y emprunter la trousse de nettoyage prévue à cet effet. Les propriétaires doivent donner leur accord.

M. Fabien Abitbol rappelle que ces trousse de nettoyage sont nées en 2015 à l'initiative du Comité embellissement du CQSJB.

21-05-10 Trésorerie

➤ État des finances

Les mouvements au compte concernent seulement les frais bancaires de 2, 95\$, mais certaines factures restent à payer notamment pour le Printemps SJB.

Le solde du compte en date du 30 avril 2021 : 5 311,07\$.

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV d'avril 2021

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction;

Résolution CA-21-42

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR MME MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 100 dollars à Mme Nadia Mohammed-Azizi pour la rédaction des procès-verbaux de l'assemblée régulière, de l'assemblée spéciale et de l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2021 du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. Le montant est puisé à même le poste budgétaire lié aux frais de fonctionnement selon le barème prévu à la résolution CA-20-55.

Adopté à l'unanimité.

➤ Résolution relative au budget fonctionnement

Résolution CA-21-43

ATTENDU QUE le reliquat du budget fonctionnement en janvier 2021 était de 456.47\$;

ATTENDU QUE le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a été l'un des rares conseils de quartier à recevoir 1.500\$ pour le budget de fonctionnement;

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉ PAR MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC, IL EST RÉSOLU d'affecter la somme de 300\$ au budget d'embellissement et 156.47\$ au budget visibilité du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

Résolution CA-21-44

ATTENDU QUE le budget annuel sécurité routière alloué par la Ville en 2021 pour le plan annoncé à l'automne 2019 a déjà servi à un sondage réalisé par Accès Transports Viables;

ATTENDU QU'il n'avait pas été prévu de réserve financière pour gérer les imprévus;

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉ PAR MME ALEXANDRA MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU

- de réserver la somme de 150\$ à même le budget de fonctionnement;
- d'affecter cette somme à la ligne budgétaire « Sécurité routière »;
- d'autoriser Mme Claudia Nguyen et M. Fabien Abitbol à engager toute dépense nécessaire dans le cadre des actions relatives à la sécurité routière, jusqu'à concurrence de 150,00\$.

Adopté à l'unanimité.

Résolution CA-21-45

ATTENDU QUE le conseil d'administration du Conseil de quartier a fait réaliser par Accès Transports Viables un sondage en ligne sur les attentes des résidents en matière de sécurité routière;

ATTENDU QUE certains résidents n'ont pas accès à l'Internet et/ou ne seront pas informés dans les délais impartis pour participer au sondage;

Attendu que des photocopies ont été réalisées afin d'être déposées en certains lieux du quartier;

SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER D'UMENT APPUYÉE PAR MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 30,00\$ au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste pour la réalisation de ces photocopies. Montant à prendre sur la ligne budgétaire relative à la sécurité routière.

Adopté à l'unanimité.

21-05-11 Divers

Mme Alexia Oman désire organiser une vente de garage dans le quartier à la suite d'un sondage effectué sur le groupe Facebook du faubourg. Elle ne connaît pas la procédure, ni le règlement. Elle pensait organiser l'événement pour la mi-juillet. Elle mentionne aussi qu'elle se présente comme candidate aux élections municipales pour le parti Transition Québec.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc en profite pour remercier M. Aleksandre Lessard de son travail des 6 derniers mois. Ce dernier a dû démissionner de son poste d'administrateur pour des raisons professionnelles.

M. Fabien Abitbol salue la présence de l'artiste Yannick Guéguen dans le public.

21-05-12 Levée de l'assemblée

Mme Mélissa Coulombe-Leduc propose de lever la séance du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à 21 h 20.